AGRCQ

ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES RÉGIONAUX DES COURS D'EAU DU QUÉBEC

COLLOQUE

2019

3, 4 ET 5 AVRIL 2019

CENTRE DES CONGRÈS DE LÉVIS

CAHIER DU PARTICIPANT

LES PROFESSIONNELS DE LA GESTION DES COURS D'EAU DU QUÉBEC

Partenaire principal

Ville de Lévis

COMITÉ ORGANISATEUR

Stéphane BRETON	MRC de Lotbinière
Jérôme Carrier	Ville de Lévis
Mathieu CHAREST	MRC de La Haute-Yamaska
Pascale DÉSILETS	MRC d'Arthabaska
Valérie LABRECQUE	MRC de Kamouraska
Line LAMONDE	MRC de la Nouvelle-Beauce
Claire MICHAUD	AGRCQ
Marie-Pascale MUNGER	Ville de Trois-Rivières
François POTVIN	MRC Maria-Chapdelaine

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour chers collègues,

Il me fait un énorme plaisir de vous revoir en cette période printanière. L'AGRCQ est, disons-le, une grande famille, et un rassemblement familial est toujours quelque chose de bien et d'apprécié. Le colloque annuel est un rassemblement attendu et important pour les différents intervenants du merveilleux monde des cours d'eau. La richesse des présentations, des participants et des collaborateurs, permet de hisser le niveau de ce colloque et d'affirmer que ce rendez-vous est un incontournable dans le domaine.

Notre colloque voyage, et c'est là une de mes grandes joies, de Saguenay en 2018, nous visitons maintenant Lévis. Bordée par le principal cours d'eau de la province, cette ville a su démontrer par ses récentes actions son intérêt envers les cours d'eau et surtout le courage de l'innovation. Nous n'avons qu'à penser à la Carte des cours d'eau adoptée et le Plan de gestion des milieux naturels adopté en 2015.

Un sujet chaud qui a fait, et qui fera l'actualité durant la prochaine saison est la Loi sur les Milieux humides et hydriques, accompagnée de l'élaboration par les MRC des Plans régionaux des Milieux humides et hydriques. J'ai souligné sur toutes les tribunes possibles l'importance du dernier ''H'' de l'acronyme PRMHH. Une grande importance car pour plusieurs, ce ''H'' est beaucoup moins préoccupant que le précédent. Il est vrai que la cartographie des cours d'eau est plus avancée, plus élaborée, plus connue que celle des milieux humides. Mais est-elle précise, complète ? Cette question fait partie des réalités de tous les gestionnaires de cours d'eau, et la réponse est unanime : NON. Nous voyons donc l'opportunité avec ces plans d'améliorer la définition des cours d'eau d'un point de vue pratique, la réalité terrain. Il ne faudrait pas rater cette occasion d'améliorer l'encadrement de notre réseau hydrique, et peut-être même, définir, une fois pour toute, la distinction entre un cours d'eau et un fossé (voir ici un énorme clin d'œil à mon collègue Léo Ouellet de la MRC de l'Érable).

Dans notre programmation, nous avons encore une fois prévu des périodes de discussion et un atelier. Ces discussions ont démontré par le passé, l'importance et la nécessité d'échanger entre gestionnaires sur des sujets précis de notre quotidien, et réaliser que malgré les disparités géographiques, nos réalités ne sont pas si différentes. Ces ateliers alimentent notre association et nos différents comités afin de poursuivre et de bien cerner les mandats qui leur sont dévolus et pour lesquels ils travaillent au cours de l'année.

Parlant de comité, le colloque et l'assemblée générale annuelle sont le meilleur moment pour signifier votre désir d'implication auprès de votre association. Que ce soit en tant que membre du conseil d'administration, ou à l'intérieur des différents comités de travail, votre association a besoin de vous afin de poursuivre la progression de celle-ci. N'hésitez pas durant notre rencontre à questionner des membres des différents comités afin d'en apprendre davantage et peut-être vous convaincre d'embarquer dans le bateau.

Pour l'instant, le prochain navire à prendre est celui du 3 avril, destination Lévis. Au plaisir d'échanger avec vous de vous revoir dans le cadre du colloque annuel de l'AGRCQ.

François Potvin, MRC Maria-Chapelaine

MOT DE LA DIRECTRICE

Le colloque est une occasion d'échanger entre professionnels sur la gestion des cours d'eau au quotidien. Il est aussi un vecteur du développement pour l'ensemble des acteurs de l'eau. Car au-delà des conférences, cet événement est aussi un moment privilégié de réseautage.

Grâce à la précieuse contribution des membres du comité Colloque 2019, nous avons préparé un programme qui, nous l'espérons, répondra aux besoins exprimés tant au niveau des dossiers ministériels que ceux plus juridiques. Nous avons pris soin de choisir des conférences plus techniques en lien avec vos dossiers quotidiens soit la cartographie, l'hydrogéomorphologie, les phytotechnologies et la domanialité.

Plusieurs partenaires permettent la tenue d'un colloque de qualité. Ils ont mis à votre disponibilité des kiosques et je sollicite votre temps de pause afin que vous puissiez visiter chacun d'eux.

Bon 11e colloque à Lévis !

Claire Michaud, votre directrice

8 h 30	Accueil	
8 h 45	François Potvin, président. AGRCQ	Mot de bienvenue
	Gilles Lehouillier, maire	Lévis
	François Paradis, député Lévis	Président Assemblée nationale
9 h 15	Jérôme Carrier, Ville de Lévis	La gestion des cours d'eau dans une Ville-MRC
	Nadège Doyon, MRC Bellechasse	Bellechasse : de monts torrentiels à plaine tranquille
9 h 45	Vincent Cordeau, MRC d'Acton	Nouveautés Web
10 h 00	PAUSE/discussion/visite kiosque	
10 h 30	Jérôme Carrier, Ville de Lévis	Plan de gestion de la rive de Lévis, le défi de l'acceptabilité sociale
11 h 00	Goulwen Dy, MELCC	Les plans régionaux des milieux humides et hydriques : Retour sur le Forum/Guide et cadre d'analyse
11 h 45	DINER	
13 h 15	Gaëlle Damestoy et Pierre-Thomas Poulin, DGIE, MELCC	Visite guidée du Portail des connaissances sur l'eau
13 h 45	Patrick Émond, MELCC	Stratégie québécoise de l'eau
14 h 00	Benoît Jobin, SCCC	L'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basses-terres du Saint-Laurent
	Marie-Josée Côté, MELCC	L'approche pour identifier les milieux hydriques à conserver dans les Basses-terres du Saint-Laurent
15 h 00	PAUSE/discussion/visite kiosque	
15 h 30	Tous + animation du MELCC	Planification, restauration, méthodes de travail : On jase !
17 h 00	5/7 – Cocktail Réseautage	

PARTENAIRES MAJEURS

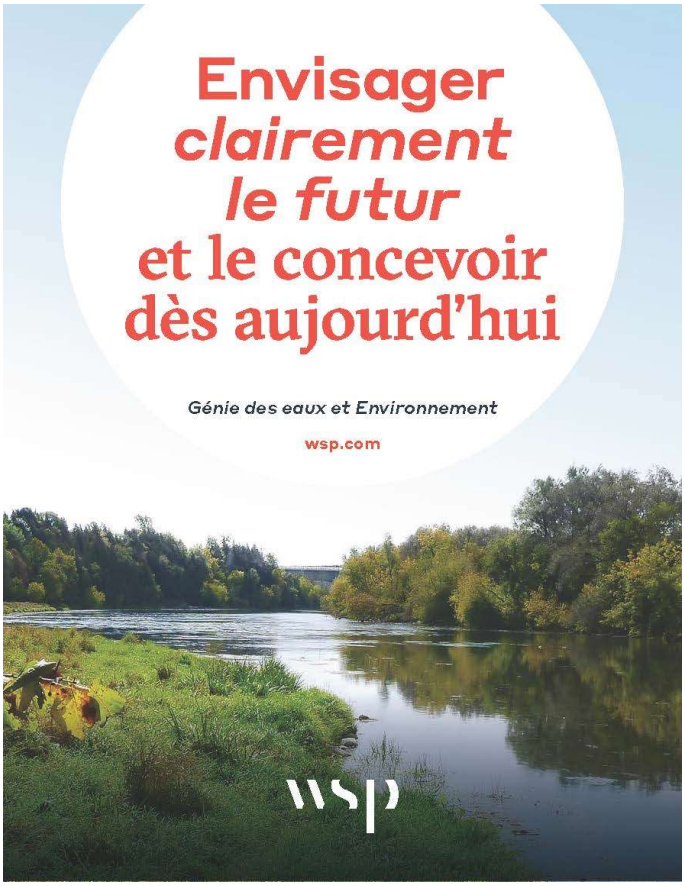

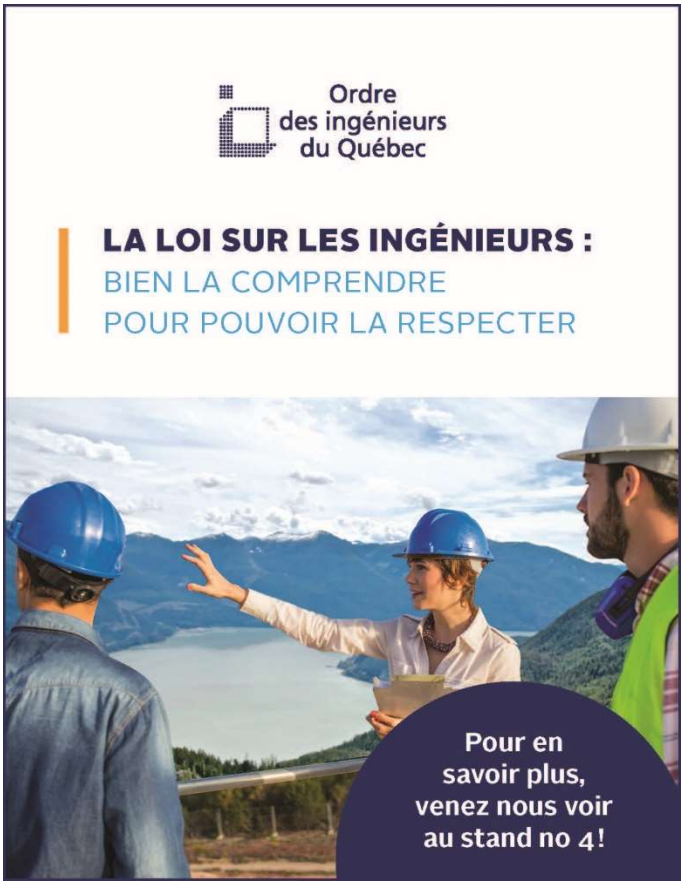

PROGRAMME — JEUDI 4 AVRIL 2019

8 h 30	Sylvio Demers, agent de recherche Université du Québec à Rimouski	Qu'est-ce qu'un bon cours d'eau ? La boîte à outils du géomorphologue pour la préparation des PRMHH
9 h 15	Maxime Boivin Université du Québec à Rimouski	Dynamique des bois en rivière et présentation d'un nouvel outil d'aide à la décision pour faciliter la gestion des embâcles dans les cours d'eau québécois
10 h 00	PAUSE/discussion/visite kiosque	
10 h 30	Sylvain Jutras, ing.f., Ph.D. Université Laval	Modélisation de la cartographie hydrographique et des milieux humides à partir de données LiDAR
11 h 15	Sébastien Roy, arpenteur Léo Ouellet, MRC de l'Érable	Démystifier la domanialité
12 h 00	DINER	
13 h 30	Frédéric Corneau, agr, Écogénie	Les phytotechnologies et le génie végétal appliqués aux milieux humides et hydriques
14 h 30	PAUSE/discussion/visite kiosque	
15 h 00	Tous	AGA Plan stratégique – Discussion sur la vision de l'AGRCQ
16 h 30	Fin	
18 h 30	SOUPER – BANQUET	

PARTENAIRES MAJEURS

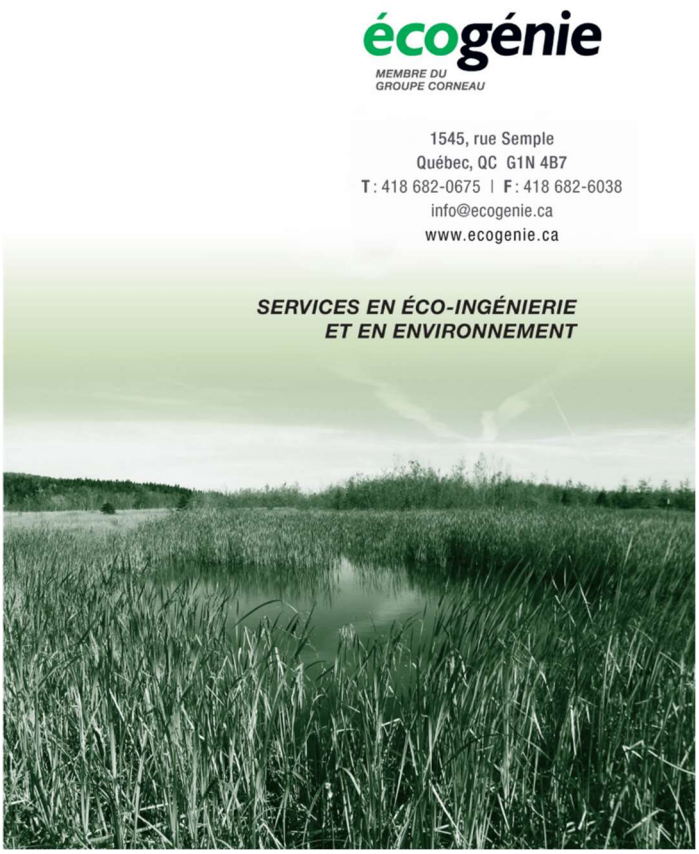

MATINÉE JURIDIQUE

9 h 00	Me Caroline P. Fontaine Paradis, Lemieux, Francis Avocats	Aspect juridique – Canalisations et gestion de l'écoulement des cours d'eau
9 h 45	Pascale Désilets, MRC Arthabaska	Nouveau régime de protection des milieux humides et hydriques et d'autorisation du MELCC/Vision de l'AGRCQ
10 h 10	PAUSE/discussion/visite kiosque	
10 h 40	Me Jean-François Girard CQDE et DHC Avocats	Intervenir dans les milieux humides et hydriques sous le régime du *Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques*
11 h 50	Mot de la Fin	

axio
ENVIRONNEMENT
FILIALE D' avizo EXPERTS-CONSEILS

TETRA TECH
Une équipe d'experts en ingénierie pour vous assister dans vos projets de cours d'eau
Charles Fortier, ing. et agr.
1 418 871-3414, poste 4057
charles.fortier@tetratech.com
Découvrez nos services complets au tetratech.com/fr/canada

Lizotte SOLUTIONS
Gestion du risque des activités du castor
Beaver Activities Risk Management
Bien gérer les activités du castor, c'est rentable!
Il est plus économique et plus efficace de gérer les activités du castor que de le combattre.
Le castor est le plus gros rongeur mais, parfois, il gruge aussi votre budget. Évitez de réagir, adoptez la prévention :
- Démantèlement des barrages de castors
- Capture
- Formation
- Système de contrôle
- Suivi
- Planification

Contactez-nous et demandez AIDE (Analyse Inventaire Déprédation Écologique)
926, route de la Seigneurie
Saint-Roch-des-Aulnaies (Québec) G0R 4E0
Bureau : 418 919-1001 | Cell. : 418 952-0945
info@lizottesolutions.com | www.lizottesolutions.com

Nadège Doyon est bachelière en géographie physique et environnements naturels en 2005 et détient une Maîtrise en sciences de l'environnement (2009) de l'Université Laval.

Durant ses études, elle travaille à Québec pendant 4 ans pour la Société de la rivière St-Charles dans le Parc linéaire de la rivière St-Charles et du Berger : aménage et entretien le parc riverain et sensibilise les citoyens quant à la protection et les problématiques des milieux riverains.
Elle quittera le monde des cours d'eau pendant un an pour travailler en foresterie en 2005 pour le Groupe DESFOR : principalement des inventaires forestiers.

Après son essai de maîtrise au Service des aires protégées de la Direction du patrimoine écologique et des parcs du MDDEP en 2009, elle revient dans le monde des cours d'eau en tant que chargée de projets au ROBVQ en 2010 et 2011 : Elle travaille surtout sur le développement et la conception d'outils de sensibilisation sur la protection des lacs et cours d'eau, pour le programme Opération Bleu-Vert sur les cyanobactéries.

Elle travaille au service d'inspection régional de la MRC de Bellechasse depuis avril 2011 en tant qu'inspectrice en environnement. Elle a commencé au niveau des installations septiques pour la mise en plan des devis techniques et la réalisation des rapports de caractérisation de sol, puis maintenant, à temps plein depuis 2014 dans les cours d'eau comme inspectrice.

La gestion des cours d'eau dans une Ville-MRC Bellechasse : de monts torrentiels à plaine tranquille

Le territoire de Bellechasse est caractérisé par une diversité de paysages engendrés notamment par une topographie changeante allant des montagnes à la plaine, ce qui fait varier considérablement les types de demandes reçues de la part des citoyens et des municipalités. Ces demandes concernant des projets ou des problématiques sont concentrées par «thème» sur des portions bien spécifiques du territoire.

Vincent Cordeau, MRC d'Acton

Technique en architecture Cégep de Trois-Rivières 1996. Il est à l'emploi de la MRC d'Acton depuis 1997 en tant qu'Inspecteur régional en bâtiment, coordonnateur à la gestion des cours d'eau depuis 2003, coordonnateur à l'entretien de la piste cyclable La Campagnarde depuis 2006 et secrétaire-trésorier de l'Association cycliste Drummond-Foster (tâche reliée à mon emploi à la MRC).

Il est vice-président fondateur de l'AGRCQ. Il a aussi occupé la fonction de secrétaire et de substitut à différents postes du CE. Il a siégé sur le Comité colloque, le Comité représentation, le Comité recherche et développement et le Comité guide comme réviseur. Il est responsable du comité communication depuis sa création. Enfin, il est coordinateur de l'édition du Mém'Eau (2014) et du Site internet (2012)

Nouveautés Web

Visite virtuelle des nouveautés du site web à suivre en direct sur votre cellulaire.

Jérôme Carrier

Diplômé de l'ITA La Pocatière en agroenvironnement en 2002. J'ai travaillé auprès de clubs-conseils en agroenvironnement avant de joindre un bureau de génie-conseil où j'ai travaillé à la restauration de cours d'eau et de milieux humides. Je travaille à la Ville de Lévis depuis 2006 à la gestion des cours d'eau et des milieux naturels.

Plan de gestion de la rive de Lévis, le défi de l'acceptabilité sociale

La Ville de Lévis a travaillé à la réalisation d'un plan de gestion de la rive du fleuve Saint-Laurent afin de concilier usages urbains et protection des rives. Le principal enjeu de ce travail n'était pas environnemental, il était humain. Chronique d'un projet à compléter.

Goulwen Dy, Chargé de projet pour la conservation des milieux humides et hydriques, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels, MELCC, Goulwen.Dy@environnement.gouv.qc.ca

M. Dy a obtenu son diplôme de maîtrise en biologie à l'Université Laval en 2005. M. Dy s'est spécialisé dans la conservation et la mise en valeur des milieux naturels. Son expérience porte tant sur la préparation de plans de gestion des milieux naturels, que sur l'inventaire des composantes végétales, des habitats fauniques et des composantes hydriques des sites. Au sein de la direction de la protection des espèces et des milieux naturels, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Dy est responsable de la mise en œuvre des plans régionaux des milieux humides et hydriques en accompagnant les MRC dans leurs responsabilités.

Les plans régionaux des milieux humides et hydriques : Retour sur le Forum/Guide et cadre d'analyse

La Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques (LCMHH), sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 16 juin 2017, modernise l'encadrement juridique applicable à la conservation des milieux humides et hydriques. La LCMHH modifie plusieurs lois, touchant à la fois au régime d'autorisation environnementale, aux mesures de conservation du patrimoine naturel, à la planification et la gestion intégrée des ressources en eau et à la planification de l'aménagement du territoire.

Le gouvernement reconnaît désormais légalement les fonctions écologiques des milieux humides et hydriques ainsi que les différents bénéfices pour la société résultant de leur présence sur le territoire. La LCMHH vient notamment renforcer le partenariat privilégié du gouvernement avec le monde municipal et prévoit des mesures destinées à encourager l'aménagement durable du territoire. À cet égard, les MRC se voient spécifiquement confier le rôle d'élaborer un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), qui leur permettront de mieux planifier leurs actions et leurs interventions relatives à la conservation de ces milieux.

Cette présentation sera l'occasion d'explorer le guide d'élaboration des PRMHH et faire un retour le forum du 26 et 27 février dernier

Pierre-Thomas Poulin, gestion des données PCE

M. Poulin détient un diplôme universitaire de premier cycle en géographie en plus d'une technique en technologie de la géomatique. Il est aujourd'hui à l'emploi du MELCC en tant que conseiller en gestion des données et en géomatique à la direction de la gestion intégrée de l'eau, et appuie notamment le développement du Portail des connaissances sur l'eau.

Gaëlle Damestoy, gestion des partenariats PCE

Mme Damestoy détient près de 15 années d'expérience en gestion des milieux naturels selon une approche de développement durable. Après avoir été responsable de plusieurs projets de gestion et conservation de milieux naturels dans différentes municipalités du Québec, elle est aujourd'hui à l'emploi du MELCC en appui au déploiement du Portail des connaissances sur l'eau.

Portail des connaissances de l'eau

Depuis le 13 août 2018, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) met en ligne le Portail des connaissances sur l'eau (PCE) afin de remplir un engagement de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. L'objectif principal du PCE est de soutenir les acteurs de l'eau dans la réalisation de leurs mandats en matière de gestion de cette ressource. Il leur fournit un accès intégré, rapide et transparent aux connaissances sur l'eau, tout en favorisant leur circulation, notamment par des services de partage et des outils de travail collaboratifs. Différents outils sont mis à disposition des professionnels du domaine de l'eau, comme des sites de collaboration, des espaces communs d'ajout et de recherche de contenus, un espace affichant les nouvelles, ainsi qu'un accès direct à l'Atlas géomatique du MELCC. Ce dernier offre un système de gestion de l'information ainsi qu'un catalogue de données, dont celles portant sur la thématique de l'eau.

Patrick Émond est coordonnateur à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau au sein de la Direction de la gestion intégrée de l'eau du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Il a comme mandat principal la coordination et le suivi de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 ainsi que la supervision de la mise en œuvre de mesures spécifiques associées au Plan d'action 2018-2023.

Précédemment, il a été à l'emploi de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pendant sept ans, à titre de conseiller politique aux dossiers environnement et de directeur du secteur de la recherche et des politiques. Il a, également, œuvré au sein d'une MRC comme gestionnaire de cours d'eau et travaillé pendant près de sept ans dans des organismes de bassins versants comme professionnel et gestionnaire.

La Stratégie québécoise de l'eau : survol de quelques mesures du Plan d'action 2018-2023

La Stratégie québécoise de l'eau a été dévoilée en juin 2018 et comporte une série de mesures et d'initiatives gouvernementales visant à mieux gérer et conserver la ressource eau et les milieux aquatiques. Le Plan d'action 2018-2023 propose plusieurs mesures concrètes visant l'amélioration des pratiques agroenvironnementales en bordure de cours d'eau. De plus, de nouveaux programmes ont vu le jour, dont celui visant à soutenir les municipalités pour la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie ainsi que le Programme d'aide financière à la mise aux normes des barrages municipaux.

Benoît Jobin est biologiste spécialisé en évaluation et conservation des habitats à Environnement et Changement climatique Canada depuis plus de vingt ans. Ses travaux récents au sein du Service canadien de la faune portent sur l'évaluation de la dynamique des habitats et des paysages dans le sud du Québec, de même que sur le développement de plans de conservation d'habitats pour les oiseaux migrateurs et les espèces en péril. M. Jobin est le coordonnateur de l'équipe de travail qui a produit l'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basses-terres du Saint-Laurent.

Mme Marie-Josée Côté est titulaire d'un baccalauréat en géographie de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en sciences de l'environnement de l'UQAM. Depuis son arrivée au ministère de l'Environnement en 1996, elle a été chargée de projet en cartographie écologique, attitrée spécifiquement au développement d'applications pour guider la prise de décision en aménagement du territoire. Depuis 2010, Mme Côté œuvre comme chef d'équipe au sein de la Direction de la connaissance écologique du MELCC.

Elle participe notamment au développement d'outils en conservation de la biodiversité comme l'Atlas des milieux naturels d'intérêt pour la conservation des Basses-terres du Saint-Laurent

L'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basses-terres du Saint-Laurent présente les milieux naturels à conserver en priorité dans cette vaste écorégion. Les cibles de conservation retenues (filtre grossier) visent les principaux types d'écosystèmes présents dans les territoires d'étude (forêts, milieux humides, milieux ouverts, milieux aquatiques) de même que des éléments ponctuels d'importance pour la conservation de la biodiversité (filtre fin) (milieux aquatiques exceptionnels du couloir du Saint-Laurent, alvars, occurrences d'espèces à situation précaire, etc.). Suivant un bref survol de la méthodologie et des résultats de l'Atlas, la présentation portera ensuite sur la cartographie et la classification des milieux hydriques ainsi que sur la détermination des unités écologiques aquatiques d'intérêt pour la conservation. Les données géospatiales associées aux sites d'intérêt déterminés dans cet Atlas sont disponibles ce qui permettra aux utilisateurs de consulter les résultats et d'ajuster les analyses en fonction d'objectifs particuliers et de leur réalité territoriale. Ces informations seront particulièrement utiles pour produire les Plans régionaux des milieux humides et hydriques attendus d'ici 2022.

Planification, restauration, méthodes de travail : On jase !

Planification

Restauration

Méthodes de travail

Sylvio Demers est un agent de recherche au laboratoire de géomorphologie et de dynamique fluviale à l'UQAR. Il travaille à l'acquisition d'une meilleure connaissance de la dynamique des cours d'eau du Québec et collabore avec les ministères pour favoriser une gestion durable des cours d'eau et des espaces riverains.

Qu'est-ce qu'un bon cours d'eau ? La boîte à outils du géomorphologue pour la préparation des PRMHH

Qu'est-ce qu'un bon cours d'eau ? Comment doit-on agir pour préserver ou restaurer les services éco-géomorphologiques apportés par les cours d'eau ? Si on ne sait pas répondre à ces questions, comment alors gérer les cours d'eau de façon optimale ?

Et comment planifier une stratégie adéquate pour leur préservation et leur restauration dans le cadre des plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) ?

L'hydrogéomorphologie fluviale apporte un éclairage pertinent sur ces questions. Elle apporte aussi une vision parfois à contre-courant posant des défis substantiels pour la gestion de cours d'eau. Dans le cadre de cette présentation, nous définirons les critères pour juger de la qualité des cours d'eau, statuerons sur leur contribution à l'intégrité des services éco-géomorphologiques ainsi que leur degré de résilience aux perturbations. Nous évoquerons également les différentes actions (et non-actions) pertinentes pour leur préservation. Ainsi, nous verrons pourquoi les apports en sédiments, l'érosion des berges et la présence de castors sont, non pas des nuisances, mais des atouts pour le cours d'eau.

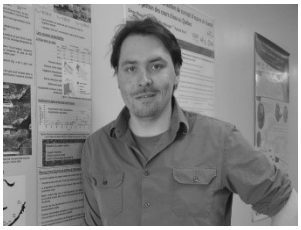

Maxime Boivin est titulaire d'un doctorat en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Rimouski et d'un doctorat en géographie à l'École Normale Supérieure de Lyon en France. Depuis 2009, Maxime Boivin a été un des premiers au Québec à travailler sur la dynamique du bois en rivière et ses travaux sont reconnu tant au Québec qu'à l'échelle l'internationale. Il est actuellement professeur de géographie physique à l'Université du Québec à Chicoutimi, où il se spécialise en recherche sur l'hydrogéomorphologie, la biogéomorphologie et à la gestion des cours d'eau

Dynamique des bois en rivière et présentation d'un nouvel outil d'aide à la décision pour faciliter la gestion des embâcles dans les cours d'eau québécois

Les embâcles de bois mort au sein des cours d'eau sont généralement mal perçus par la population et les acteurs de l'eau. Cette perception est due à la méconnaissance du rôle que tiennent les embâcles de bois en rivière et à l'emphase mise sur le danger potentiel qu'ils représentent.

En interagissant avec l'écoulement de l'eau et le transit sédimentaire, le bois mort peut exacerber les processus d'inondation et d'érosion. L'activation de ces processus peut représenter un risque considérable pour les populations riveraines et les infrastructures lorsqu'elle se produit dans des secteurs aménagés ou occupés par des communautés. Au Québec, la législation encourage le retrait du bois mort dans les cours d'eau afin d'éviter les risques qui y sont associés et de laisser libre cours à la circulation de l'eau. Or, le bois mort est reconnu pour son rôle dans la création ainsi que le maintien d'habitats aquatique et riverain. La reconnaissance de ce rôle pose un important défi de gestion, car elle soulève la nécessité d'évaluer adéquatement le niveau de danger, l'importance des fonctions écosystémiques et l'atteinte de l'équilibre entre sécurité et habitat lors de la prise de décision. Afin de fournir un appui aux gestionnaires, un outil synthétisant les connaissances sur la dynamique fluviale et celle du bois mort a été développé. Les indices obtenus suite à l'utilisation de cet outil permettent d'orienter les actions à envisage pour assurer la seine gestion des cours d'eau.

Sylvain Jutras, ing.f., Ph.D. est professeur au sein de la faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval depuis 2010, M. Jutras enseigne plusieurs cours couvrant les concepts de l'hydrologie appliqués aux milieux forestiers, humides, péri-urbains et agricoles. Ses domaines d'expertises sont liés aux effets de l'aménagement forestier sur l'eau, à la voirie forestière, à la mesure de la neige en milieu forestier, à l'hydrologie des tourbières ainsi qu'à la cartographie hydrographique à partir de données LiDAR.

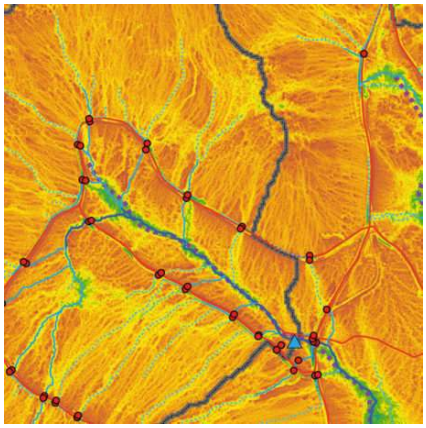

Modélisation de la cartographie hydrographique et des milieux humides à partir de données LiDAR

La cartographie numérique des cours d'eau actuellement disponible pour l'ensemble du Québec a une faible résolution spatiale, en plus d'avoir été créée il y plusieurs décennies à l'aide de méthodologies aujourd'hui révolues. La disponibilité de plus en plus vaste de modèles numériques d'élévation à haute résolution ayant été produits à partir de données LiDAR aéroportées rend désormais possible l'amélioration de la précision des réseaux hydrographiques, tout particulièrement en milieu forestier et périurbain. Des travaux de recherche en cours au sein du laboratoire d'hydrologie forestière de l'Université Laval visent, entre autres, à identifier les approches géomatiques permettant d'optimiser la cartographie des cours d'eau intermittents et permanents, des plans d'eau surfaciques ainsi que des milieux humides. L'acquisition de plus de 10 000 points d'observations sur le terrain, dans différentes régions du Québec, nous indique que le principal enjeu lié à la production de ces cartes est l'abondance de structures anthropiques, telles que les routes, traverses de cours d'eau et fossés. Des solutions à ce problème seront présentées.

Sébastien Roy est arpenteur-géomètre et agit à titre de coordonnateur de la Division géomatique à la Direction des technologies de l'information. Il est actif pour différentes associations professionnelles au Québec depuis 2007.
Sébastien Roy a gradué en géomatique à l'Université Laval, Québec, en 1995 et a reçu sa licence d'arpenteur-géomètre en 1997.

De 1995 à 1996, il a été à l'emploi de différentes firmes d'arpentages et de génie civil. En 1997, M. Roy travaille au Ministère de l'Environnement et de la Faune de l'époque, à titre de stagiaire arpenteur-géomètre et à titre d'arpenteur-géomètre. En 1998 et 1999, il a travaillé pour des firmes d'arpenteurs-géomètres dans le cadre du projet de rénovation cadastral de la province de Québec. De novembre 1999 à décembre 2001, il occupe le poste d'arpenteur-géomètre à la Ville de Longueuil et à la suite des fusions municipales en 2002, il obtient le poste de Chef de section arpentage de la nouvelle Ville de Longueuil jusqu'en mars 2005, date à laquelle il quitte la Ville de Longueuil pour un poste de conseiller à la géomatique à La Ville de Lévis. Depuis 2009, il occupe le poste de Coordonnateur à la Division géomatique à la Ville de Lévis.

Les activités para-professionnelles de Sébastien Roy au cours de sa carrière se résument ainsi : président du Syndicat des professionnels de la Ville de Lévis de 2006 à 2009; membre du comité d'administration de l'Association de géomatique municipale du Québec(AGMQ) depuis 2010; membre de différents comités organisateurs des congrès de l'ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, notamment le Géocongrès international de Québec en 2014; Président de l'Association des cadres de la nouvelle ville de Lévis depuis 2013 et président de la Fédération des associations des cadres municipaux du Québec depuis novembre 2018.

Survol du concept de la domanialité au Québec et approche de la Ville de Lévis

Dans le cadre d'intervention sur des milieux humides ou des cours d'eau naturels, la Loi sur la conservation et la mise en valeur des habitats faunique oblige l'obtention d'un certificat d'autorisation. Pour obtenir un certificat, le demandeur doit, entre autres, démontrer la domanialité du territoire où se situe le projet d'intervention. Cette conférence abordera les origines de la domanialité au Québec, ses concepts ainsi que ses différentes particularités, qui permettront de mettre en lumière la complexité que représente l'exercice de démontrer la domanialité propre à un territoire ainsi que l'approche de la Ville de Lévis en ce sens.

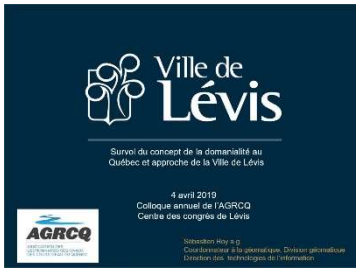

Léo Ouellet

Formation en aménagement cynégétique et halieutique et en administration. Directeur général pendant 12 ans à la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs afin de réaliser le projet de restauration de la rivière Nicolet.

Depuis 2005, il travaille à la MRC de L'Érable, comme gestionnaire des cours d'eau, inspecteur régional des carrières et sablières et conseiller aux municipalités pour la protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Il a supervisé la construction du seuil du lac Joseph en 2013 et a supervisé les travaux de réfection du barrage du lac Kelly en 2016, afin d'y préserver un milieu humide d'importance.

Démystifier la domanialité, un aperçu

La domanialité est le caractère public ou privé d'un lot. Cela a un impact majeur quant à la propriété du fond d'un cours d'eau. Pour établir la domanialité, la jurisprudence considère la date de concession du lot, la navigabilité et la flottabilité. Un des outils utilisés et accessibles aux MRC est le système d'information SITAT. Par cette information, une MRC peut avoir un aperçu du caractère public ou privé d'un lot et par le fait même d'un cours d'eau et d'un lac.

Frédéric **Corneau**, membre de l'Ordre des Agronomes du Québec, a fait ses études à l'Université Laval au courant des années 1990 en même temps qu'il occupait un poste d'assistant de recherche au département de Phytologie sur des projets visant à déterminer la sensibilité aux nouveaux herbicides des espèces végétales indigènes. C'est au cours de ces expériences de travail que Monsieur Corneau a eu l'idée de se spécialiser dans la réintroduction d'espèces indigènes dans des milieux fortement dégradés. Les entreprises du Groupe Corneau ont donc été fondées en 1994 sur cette seule idée et c'est avec les grands projets routiers, dont le Route 175, entre 2002 et 2014, que le Groupe a véritablement pris son envol. En 2013, souhaitant passer véritablement du statut d'exécutant vers celui de consultant, Monsieur Corneau a acquis la firme Écogénie afin d'assurer une solide relève a cette entreprise fondée en 1996.

Aujourd'hui, Écogénie est le fer de lance du Groupe Corneau et son expertise rayonne a la grandeur du Québec comme spécialiste reconnu dans le domaine des infrastructures naturelles, de la caractérisation des milieux humides et de la restauration des sites dégradés.

Les phytotechnologies et le génie végétal appliqués aux milieux humides et hydriques

La conférence permettra de Différencier les phytotechnologies du génie végétal et des infrastructures naturelles. Elle fera un survol exhaustif des différentes approches de naturalisation réunies sous le vocable des phytotechnologies en plus de donner de nombreux exemples de réalisation et les notions techniques qui y sont rattachées.

Me Fontaine détient un baccalauréat et une maîtrise en droit et biotechnologie de l'université de Sherbrooke. Elle s'est jointe au cabinet Paradis, Lemieux, Francis, avocats en 2012. Elle pratique au sein de l'étude en droit municipal et en relation de travail.

Dotée d'une double formation en droit et en sciences, Me Fontaine pratique également en droit de l'environnement et s'intéresse tout particulièrement aux différentes facettes de la gestion des eaux.

cpfontaine@plf3.com

Aspect juridique - Canalisations et gestion de l'écoulement des cours d'eau

La Loi sur les compétences municipales encadre la compétence des MRC en matière de gestion des cours d'eau. Les obligations et pouvoirs des MRC sont-ils les mêmes à l'égard des portions de cours d'eau canalisés? Comment s'articule cette compétence?

À travers la présentation des obligations des MRC face aux canalisations et de leur pouvoir de régir toute matière relative à l'écoulement des eaux d'un cours d'eau, sera notamment abordée la distinction à faire entre la notion de canalisation et celle de ponceau.

Pascale Désilets est titulaire d'une technique en architecture du Cégep de Lévis-Lauzon et d'un diplôme d'officier municipal en bâtiment et en environnement.

Œuvrant dans le milieu municipal depuis 2001, elle a été inspectrice en bâtiments et en environnement pour cinq municipalités, dont trois situées dans la MRC d'Arthabaska et deux dans la MRC de Bécancour. À l'emploi de la MRC d'Arthabaska depuis 2008, d'abord à titre de gestionnaire des cours d'eau, d'inspectrice régionale en bâtiment et en environnement et gestionnaire des programmes d'habitation. Depuis 2013, elle travaille en permanence dans la gestion des cours d'eau, particulièrement en ce qui a trait à la coordination de l'équipe et au soutien aux municipalités pour l'application réglementaire. Elle assure également le suivi de plusieurs projets particuliers en lien avec la gestion des cours d'eau sur le territoire de la MRC en collaboration avec plusieurs partenaires du milieu, tel que les organismes de bassin versant.

Nouveau régime de protection des milieux humides et hydriques et d'autorisation du MELCC / Vision de l'AGRCQ

Cette conférence présentera : les implications du nouveau régime de protection des milieux humides pour la gestion des cours d'eau ; l'exposé de deux exemples de travaux soumis au nouveau régime de protection des milieux humides et hydriques ainsi que l'augmentation des coûts en raison de l'ajout des mesures de compensation (MC) en rive et littoral.

La description de la complexité de l'obtention des autorisations les nouveautés intéressantes soit d'inclure les cours d'eau non aménagés et la possibilité de bonifications environnementales et fauniques autrefois assujetties à des certificats d'autorisation.

Et, les recommandations de l'AGRCQ relativement au partenariat, à la reclassification des interventions dans les cours d'eau (catégorie faible avec une méthodologie spécifique et mesure de protection), à la simplification des procédures et à l'arrimage avec les Plans régionaux des milieux humides et hydriques.

Me Jean-François Girard, avocat et biologiste

DHC — AVOCATS —

Biologiste et avocat spécialisé en droit de l'environnement et en droit municipal, Jean-François Girard pratique au sein du cabinet d'avocats DHC Avocats où il offre, depuis 2002, une expertise particulière aux municipalités qui désirent relever les défis du développement durable et qui veulent améliorer la qualité du milieu de vie de leurs citoyens. Me Girard a également été membre du conseil d'administration du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) de 2002 à 2016, y assumant la présidence de l'organisme de 2003 à 2013. Il y fut auparavant employé, responsable du secteur Conservation et biodiversité, de septembre 1998 à janvier 2002.

En plus de publier des articles dans des revues spécialisées, il a rédigé plusieurs textes de doctrine et participé à la rédaction d'ouvrages collectifs portant sur les questions environnementales. Me Girard présente aussi régulièrement des conférences et des séminaires de formation aux élus et aux groupes de citoyens dans les domaines du droit et de l'environnement. Il est d'ailleurs un conférencier régulier des congrès annuels de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) et autres associations du monde municipal ou environnemental.

Intervenir dans les milieux humides et hydriques sous le régime du Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques

CQDE
CENTRE QUÉBÉCOIS DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

NOTE

NOTE

PARTENAIRES DE SOUTIEN

NOTE

PARTENAIRES DE SOUTIEN

Fondation de la faune du Québec

Publications 9417
... L'art d'imprimer et d'expédier vos idées

MERCREDI 3 AVRIL 2018

8 h 30	Accueil	
8 h 45	François Potvin, président. AGRCQ	Mot de bienvenue
	Gilles Lehouillier, maire	Lévis
9 h 15	Jérôme Carrier, Ville de Lévis	La gestion des cours d'eau dans une Ville-MRC
	Nadège Doyon, MRC Bellechasse	Bellechasse: de monts torrentiels à plaine tranquille
9 h 45	Vincent Cordeau, MRC d'Acton	Nouveautés Web
10 h 00	PAUSE/discussion / visite kiosque	
10 h 30	Jérôme Carrier, Ville de Lévis	Plan de gestion de la rive de Lévis, le défi de l'acceptabilité sociale
11 h 00	Goulwen Dy, MELCC	Les plans régionaux des milieux humides et hydriques : Retour sur le Forum / Guide et cadre d'analyse
11 h 45	DINER	
13 h 15	Gaëlle Damestoy et Pierre-Thomas Poulin, DGIE, MELCC	Visite guidée du Portail des connaissances sur l'eau
13 h 45	Patrick Émond, MELCC	Stratégie québécoise de l'eau
14 h 00	Benoît Jobin, SCCC	L'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basses-terres du Saint-Laurent
	Marie-Josée Côté, MELCC	L'approche pour identifier les milieux hydriques à conserver dans les Basses-terres du Saint-Laurent
15 h 00	PAUSE/discussion / visite kiosque	
15 h 30	Tous + animation du MELCC	Planification, restauration, méthodes de travail : On jase !
16 h 30	Fin	17 h 00 5/7 – Cocktail Réseautage

JEUDI 4 AVRIL 2019

8 h 30	Sylvio Demers, agent de recherche	Qu'est-ce qu'un bon cours d'eau?
	Université du Québec à Rimouski	La boite à outils du géomorphologue pour la préparation des PRMHH
9 h 15	Maxime Boivin	Dynamique des bois en rivière et présentation d'un nouvel outil d'aide à la
	Université du Québec à Rimouski	décision pour faciliter la gestion des embâcles dans les cours d'eau québécois
10 h 00	PAUSE/discussion / visite kiosque	
10 h 30	Sylvain Jutras, ing.f., Ph.D.	Modélisation de la cartographie hydrographique et des milieux humides à partir
	Université Laval	de données LiDAR
11 h 15	Sébastien Roy, arpenteur	Démystifier la domanialité
	Léo Ouellet, MRC de l'Érable	
12 h 00	DINER	
13 h 30	Frédéric Corneau, agr,	Les phytotechnologies et le génie végétal appliqués aux milieux humides et
	Écogénie	hydriques
14 h 30	PAUSE/discussion / visite kiosque	
15 h 00	Tous	AGA
		Plan stratégique – Discussion sur la vision de l'AGRCQ
16 h 30	Fin	18 h 30 SOUPER

VENDREDI 5 AVRIL 2019 - MATINÉE JURIDIQUE

9 h 00	Me Caroline P. Fontaine	Aspect juridique - Canalisations et gestion de l'écoulement des cours d'eau
	Paradis, Lemieux, Francis Avocats	
9 h 45	Pascale Désilets, MRC Arthabaska	Nouveau régime de protection des milieux humides et hydriques et d'autorisation du MELCC / Vision de l'AGRCQ
10 h 10	PAUSE	
10 h 40	Me Jean-François Girard	Intervenir dans les milieux humides et hydriques sous le régime du *Règlement*
	CQDE et DHC Avocats	*sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques*
11 h 50	Mot de la Fin	